

Lutte contre les inondations

L'Agglomération Cannes Lérins lance la création de deux bassins de rétention des eaux de pluie

Afin de réduire le risque d'inondation sur le bassin de vie communautaire, l'Agglomération cannoise programme la création de deux bassins de stockage de 4 000 m³ chacun ainsi que l'élargissement de certaines parties du vallon de la Foux régulièrement assujetties aux débordements. A ce titre, la première étape de ce dispositif se concrétise par l'acquisition d'un terrain stratégique au boulevard d'Alsace à Cannes afin d'y agrandir une partie du cours d'eau et protéger le secteur République.

« L'Agglomération Cannes Lérins protège le secteur République de Cannes. Cela commence par l'acquisition de terrains stratégiques pour restructurer une partie du vallon de la Foux. Nous le faisons au 30 boulevard d'Alsace, régulièrement inondé en raison de la capacité hydraulique limitée du cours d'eau. Cette action s'inscrit dans une politique d'anticipation pour lutter contre les inondations. Cette action a trois axes : l'élargissement des cours d'eau et vallons prioritaires, la construction des bassins de stockage et la facilitation de l'évacuation des eaux pluviales. L'objectif est de gagner du temps sur la mise en place des dispositifs individuels de protection du bâti et d'assurer une meilleure sécurisation des personnes et des biens ».

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

Recalibrer le vallon de la Foux pour faciliter le passage des eaux de pluie

Dans le cadre du **Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI)**, l'Agglomération Cannes Lérins déploie des actions structurantes.

C'est notamment le cas dans le **secteur République de Cannes**. En effet, le 23 septembre 2024, plus de 50 mm de pluie s'y sont déversées en moins de 30 minutes. Ainsi, l'Agglomération cannoise a annoncé – vendredi 17 octobre 2025 – **acquérir¹ un terrain stratégique** d'une superficie de 886 m² situé, 30 boulevard d'Alsace, en plein centre-ville. Cela représente un premier investissement de **900 000 euros H.T** qui s'inscrit dans une **politique globale de sanctuarisation du foncier** par l'Agglomération afin d'y réaliser des aménagements structurants (215 000 m² depuis 2016).

Grâce à cette acquisition, l'intercommunalité envisage **l'élargissement du vallon de la Foux** passant sous la voie ferrée afin d'augmenter sa capacité hydraulique.

Cette action concrétise le lancement d'un **vaste programme de réduction du risque inondation** du secteur République à Cannes qui comprend :

- le **recalibrage du vallon** au droit du terrain du boulevard d'Alsace ;
- le **recalibrage de points noirs** identifiés comme prioritaires sur le vallon ;
- la **création de deux bassins de stockage** d'une capacité de 4 000 m³ sous la place du Commandant Maria (Cannes) et sous la place Aubanel (Le Cannet).

En parallèle, les habitants et commerçants sont accompagnés pour réaliser gratuitement des **diagnostics de vulnérabilité de leurs biens**. Ils peuvent se rapprocher pour cela du Cabinet Mayane.

¹ Il s'agit d'un droit de préemption délégué à la C.A.C.P.L par la Commune de Cannes.